

Date : 14/01/2022

Objet : Communiqué

## FERMETURE TEMPORAIRE DE CERTAINES ECOLES DE LA VILLE DE CAYENNE DU 17 AU 21 JANVIER 2022

Face à une forte recrudescence de la propagation de la COVID-19, Madame le Maire de la ville de Cayenne informe la population qu'au regard de la situation sanitaire, il est impérieux de fermer les établissements où le minimum d'encadrement par les agents municipaux n'est plus assuré.

En effet, l'absence tant d'agents municipaux que d'enseignants pour cause de contamination au COVID-19 ou d'isolement au titre de cas contact impacte fortement les écoles.

Le personnel est en sous-effectif, il est donc impossible de remplir toutes les missions habituelles (nettoyage des classes, encadrement des enfants lors de la restauration scolaire...).

Liste des écoles fermées du **17 au 21 janvier 2022** :

**Ecole maternelle** : VENDOME.

**Ecole élémentaire** : Samuel CHAMBAUD.

Madame le Maire remercie la communauté éducative de leur compréhension et invite les Cayennaises et les Cayennais à faire preuve de la plus grande prudence et à respecter les gestes barrières.

**Contact presse:**

Jean-Philippe DOLOR  
Directeur de cabinet  
Tél : 0694 41 71 91

Morris SAINT-PIERRE  
Directeur Adjoint de la scolarité  
Tél : 0694.22.50.01



Le Maire de la Ville de Cayenne

  
Sandra TROCHIMARA